



Site Natura 2000 Dunes et côtes de Trévignon

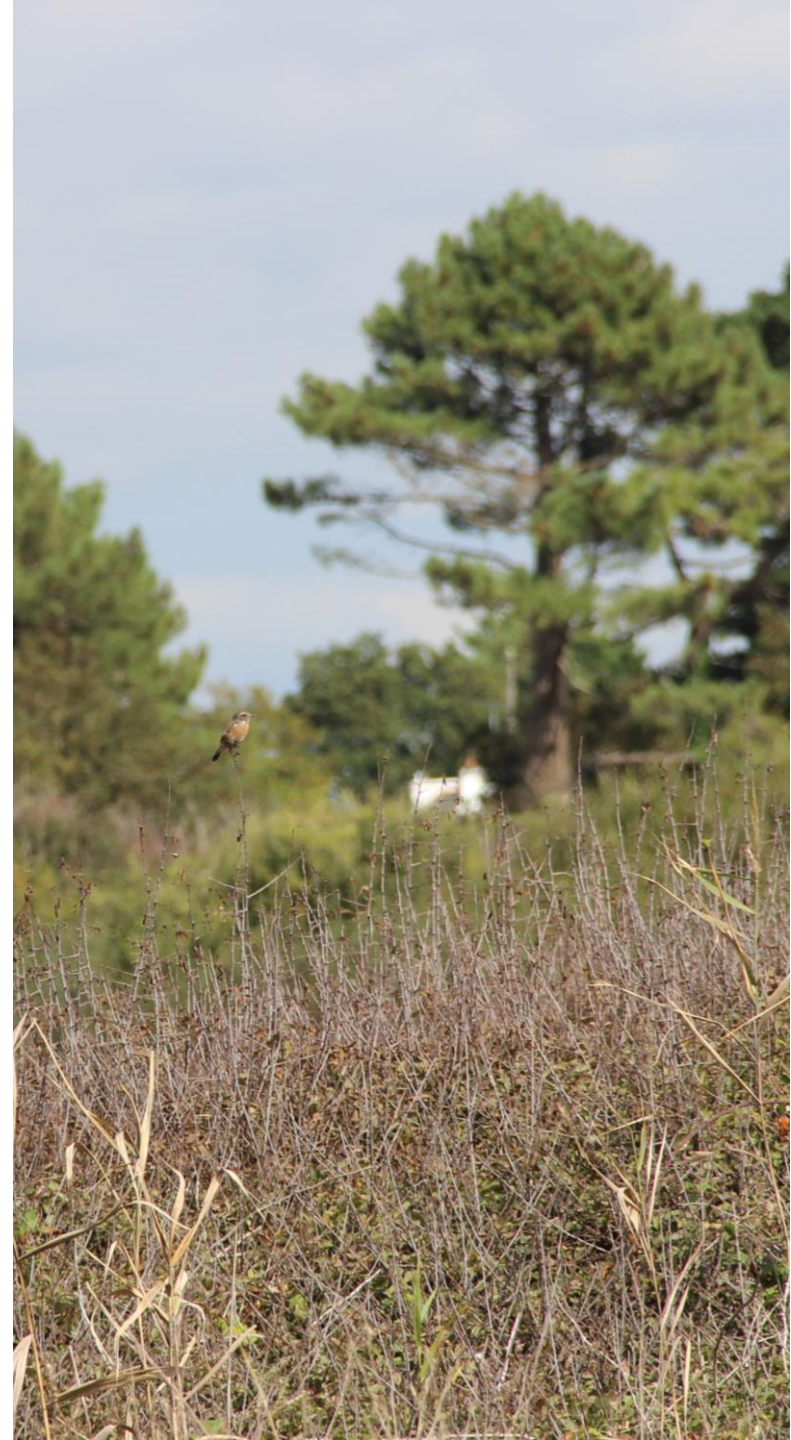
FR5300049 et FR5312010

Comité de pilotage
08/12/2023



Sommaire

- 1- Introduction
- 2- Présentation du site
- 3- Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs
- 4- Actualités et perspectives



1

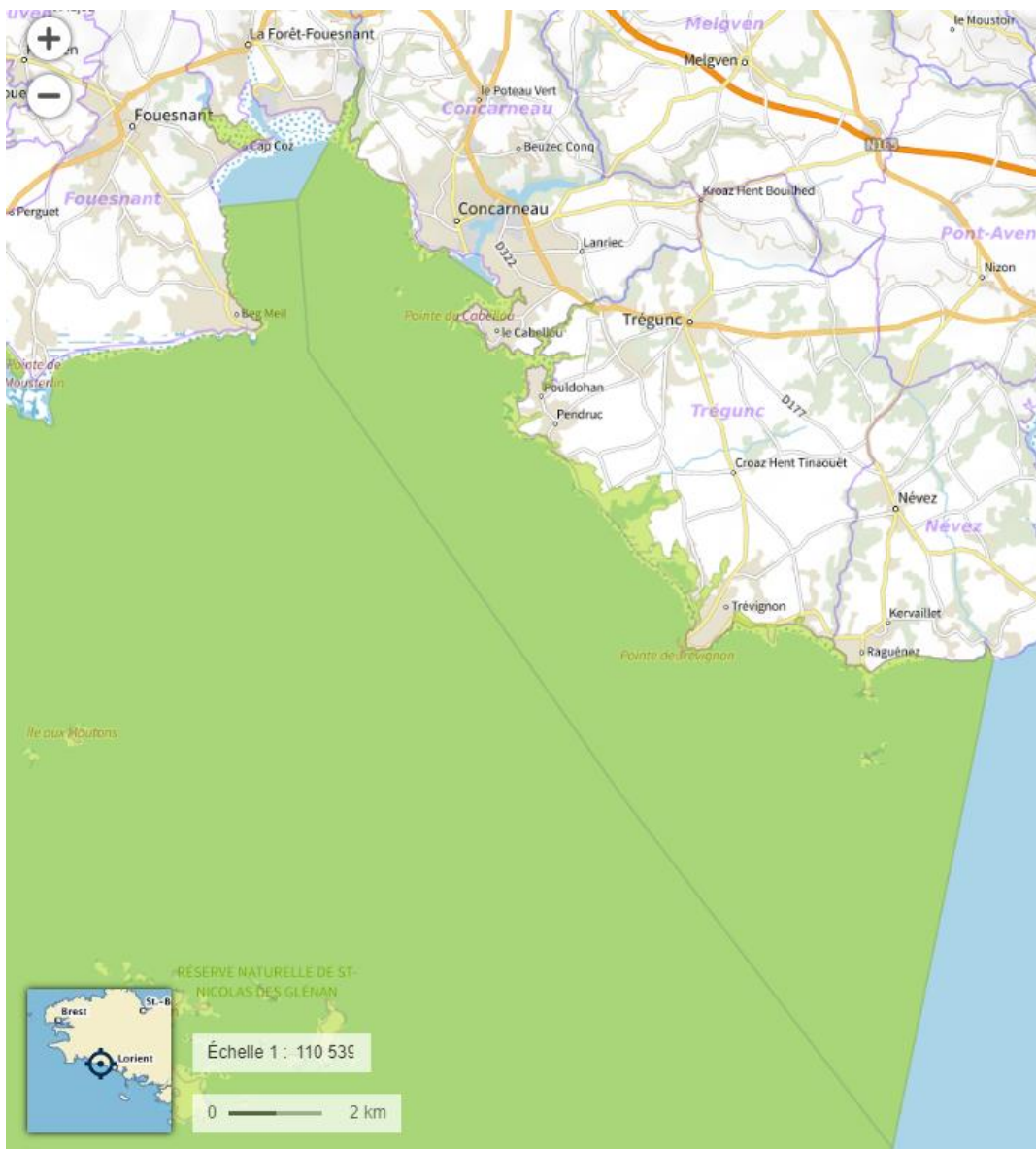
Introduction

2 Présentation du site « Dunes et côtes de Trévignon »

2 Présentation du site



2 Présentation du site



- Zone spéciale de conservation (ZSC)
Conservation des habitats d'intérêt communautaire 9 863 ha, dont 9 562 ha d'habitats marins (96,95%) et 301 d'habitats terrestres (3,05%)
- Zone de protection spéciale (ZPS)
conservation de l'avifaune d'intérêt communautaire (arrêté du 31 octobre 2008).
9 874 ha, dont 9 516 ha d'habitats marins (96,37%) et 358 d'habitats terrestres (3,63%).

2 Présentation du site

Les habitats terrestres

Le cordon dunaire, adossé à une côte granitique et barrant plusieurs talwegs, déterminent l'existence de 9 étangs dont 6 communiquent épisodiquement avec le milieu marin. Les principaux habitats d'intérêt communautaire sont :

- la **lagune côtière**, (habitat prioritaire),
- les **dunes côtières fixées**, (habitat prioritaire),
- les dunes mobiles,
- les étangs oligotrophes à Littorelle,
- les lacs eutrophes naturels,
- la végétation annuelle des laisses de mer.



Pourpier de mer



Cakilier maritime



Panicaut maritime



Silène

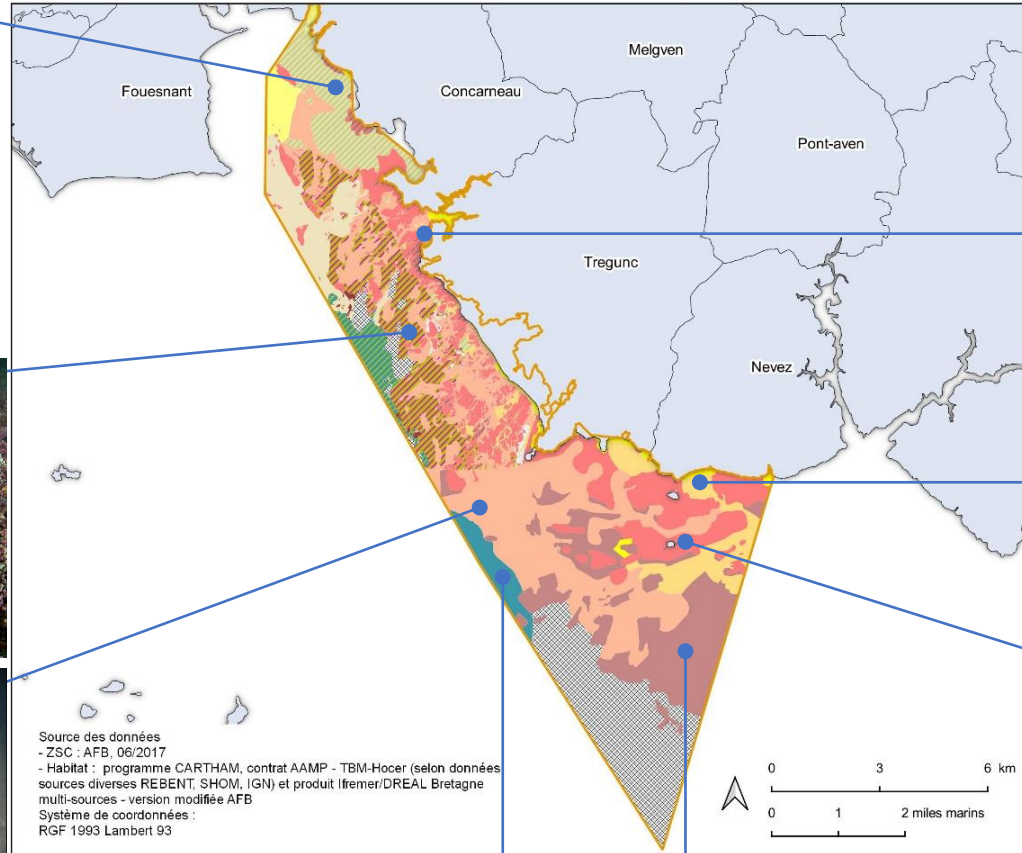
2 Présentation du site

Les habitats marins



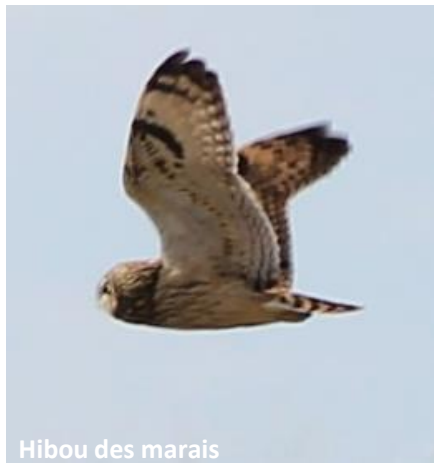
SITES NATURA 2000 DUNES ET COTES DE TREVIGNON

Habitats élémentaires



2 Présentation du site

Les espèces



2 Présentation du site

L'animation

- Commune de Trégunc
- Office Français de la Biodiversité (OFB) intervient sur la partie marine en co-animation

2 Présentation du site

Les mesures liées au document d'objectifs approuvé en 2015



31 mesures de gestion – 9 thématiques, dont:

- MF: Fréquentation maritime et usages des fonds marins
- TF: Fréquentation terrestre et usages des sols
- SP: Gestion spécifique des espèces
- NA: Gestion spécifique des phénomènes naturels
- C: Sensibilisation/suivis/approches participatives

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Accueil de stagiaires

Stage de Maël Cassé 2022

The image shows the cover of a document titled "APPEL À PROJETS ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (E.E.E)". The cover is primarily orange with a photograph of a coastal landscape on the left. The text on the cover includes the project period "Projet de 2023 à 2028", the title "APPEL À PROJETS ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (E.E.E)", and a subtitle "Réponse à l'appel à projets sur les E.E.E. de la commune de Trégunc, en tant que gestionnaire du site Natura 2000 «Dunes et côtes de Trévignon»". The author's name "Benoit Scichelbaut" is at the bottom left. Logos for "trégunc", "NATURA 2000", and the "MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE" are at the bottom right. Two yellow flowers are placed on the cover.

Projet de 2023 à 2028

APPEL À PROJETS ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (E.E.E)

Réponse à l'appel à projets sur les E.E.E. de la commune de Trégunc, en tant que gestionnaire du site Natura 2000 «Dunes et côtes de Trévignon»

Benoit Scichelbaut

trégunc
1988
pour demain

NATURA 2000

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Librairie
L'énergie

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Accueil de stagiaires

Stage de Marie Fingar en 2021

MÉTHODE

30 mesures et 1 Charte Natura 2000, **87 sous-mesures**.

Réalisation d'une enquête : transformation des sous-mesures en questions. Construction de questions préalables et finales afin de déterminer les connaissances et les points de vue des partenaires sur le document d'objectifs.

Envoi des questions à 39 partenaires choisis lors de la rédaction du document d'objectifs (Bretagne Vivante, les gardes du littoral, les associations de plaisanciers, les capitaines des ports, les fédérations sportives...).

Enquête réalisée auprès de 22 partenaires.

- Nombres important de mesures du DocOb, hiérarchisation nécessaire
- Manque d'interlocuteur, recrutement poste dédié

Tableau bilan de l'ensemble des mesures du document d'objectifs (R : réalisée, P : en cours de réalisation, N : non réalisée).

Thèmes de gestion	Priorité	Code et intitulé des mesures préconisées	Bilan
Exploitation des ressources halieutiques	2	MH1 – Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	P
	1	MH2 – Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines Natura 2000	P
	3	MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	P
	3	MH4 – Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	P
	2	MH5 – Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisir et les habitats Natura 2000	N
	3	MH6 – Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013 – évaluation des risques d'impacts de la pêche professionnelle sur les habitats Natura 2000, et proposition de gestion	R
Fréquentation maritime et usage des fonds marins	1	MF1 – Amélioration des connaissances sur les interactions entre les activités subaquatiques de loisir et les habitats Natura 2000	N
	2	MF2 – Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	P
	2	MF3 – Optimisation des zones de concessions portuaires et de mouillages collectifs	P
	2	MF4 – Expérimentation de mouillages écologiques	P
Fréquentation terrestre et usage des sols	1	TF1 – Amélioration des connaissances sur les impacts du piétinement et de l'écrasement sur les habitats Natura 2000	N
	2	TF2 – Mise en défens des habitats terrestres sensibles et/ou impactés ou aménagements spécifiques	P
	2	TF3 – Amélioration des pratiques d'occupation et d'usage des espaces terrestres	P
	2	TF4 – Entretien des milieux	P
	2	TF5 – Amélioration des connaissances et lutte contre les espèces invasives	P
	1	TF6 – Amélioration des connaissances sur les impacts de certains aménagements anthropiques littoraux et suivi des phénomènes morpho-sédimentaires sur le site Natura 2000	P
Gestion spécifique des espèces	2	SP1 – Amélioration des connaissances sur le dérangement des espèces et la prédation de l'avifaune	P
	3	SP2 – Mise en défens ou aménagements spécifiques des secteurs de nidification et autres zones fonctionnelles à enjeux de l'avifaune, et limitation de la prédation	P
	2	SP3 – Amélioration des connaissances sur les espèces continentales de l'Annexe II de la Directive Habitats et/ou faisant l'objet d'un Plan national d'actions, et optimisation des capacités d'accueil	N
	1	SP4 – Amélioration des connaissances sur l'impact du prélèvement cynégétique	N
Gestion spécifique des pollutions	2	PO1 – Amélioration des connaissances sur les impacts des pollutions des eaux sur les habitats et espèces Natura 2000, suivi des réseaux de surveillance de la qualité des eaux et diagnostic approfondi sur les zones à forts enjeux	N
	2	PO2 – Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion	P
	2	PO3 – Renforcement de la synergie avec les politiques publiques sur l'eau	N
	2	PO4 – Promotion de politiques environnementales portuaires et soutien aux gestionnaires (ports et zones de mouillages collectifs)	P
Gestion spécifique des phénomènes naturels	1	NA1 – Veille sur l'influence des facteurs climatiques et océanologiques sur les habitats et les espèces Natura 2000	N
	2	NA2 – Amélioration des connaissances et lutte contre l'atterrissement des étangs	N
Sensibilisation	3	CS1 – Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques	N
	3	CC1 – Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	N
	3	CC2 – Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	N
Approches participatives et collaboratives	2	CP1 – Approche participative des usagers du site et acteurs locaux dans la caractérisation, l'évaluation et le suivi des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000	N

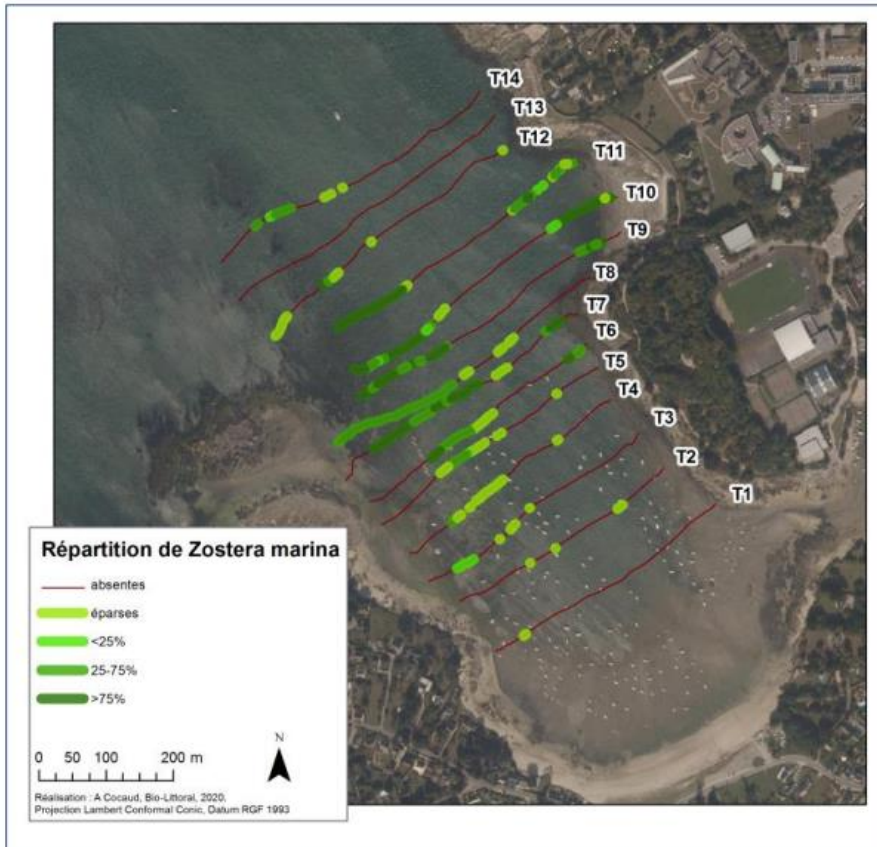
3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Mesures MF 2,3 et 4


Amélioration des connaissances et expérimentation de mouillages de moindre impact

Anse de Kersaux à Concarneau

- Retrait de corps-morts, chaîne traversière et ligne de mouillage
- 50 mouillages de moindre impacts installés début d'été 2023 (juin-début juillet) + 20 mouillages en 2024
- 2 Panneaux explicatifs seront installés



LIGNE DE MOUILLAGE



01 Bouée


Bouée modulaire en 2-3 parties
PEHD souple de haute qualité bio-sourcé
Forte résistance aux UV
Volumes : 50 à 80L
Poids : 5,8 à 9kg
Une bouée stable et légère
Dimensions : 30 x 50 cm à 45 x 50cm
Durée de vie > 10ans
Couleurs : Rouge/Vert/Blanc/Jaune...
Balsage / Mouillage...

02 Ligne



Amortisseur en caoutchouc naturel
Composé de 2 inserts en inox 316 dont 1 émerillon et d'une âme de sécurité en @Dyneema
Energie absorbée = 20000 joules
Dimensions : 50cm à 3m
Poids : 2,5kg/m (hors inserts)

03 Ancrage

Moindre impact sur les fonds marins
Résistance de 5 à 20 tonnes/ancrages
Des sorties d'ancrage adaptées à vos besoins



- Cosse inox 316
- Bouée TEMANO
- Tresse polyester - cosse inox 316
- Insert émerillon inox 316
- Amortisseur TEMANO
- Insert inox 316
- Flotteur
- Tresse polyester
- Laquet Bollard tournant



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Mesures MF 2,3 et 4

Amélioration des connaissances et expérimentation de mouillages de moindre impact

Pors Breign :

- Carto 2016 (Agence des aires marines protégées - AAMP)
- Projet de remplacement de 10 mouillages innovants (Life Marha)



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Mesures MF 2,3 et 4

Amélioration des connaissances et expérimentation de mouillages de moindre impact

Port de Trévignon

Stage de Marie Le Bras « Etude d'implantation de mouillages écologiques »

Herbier de zostère marine dans le port de Trévignon (février 2023)



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Acquisition de connaissances – Avifaune marine marine – CC1-2

« Etat des lieux des connaissances sur les oiseaux en mer dans le Nord Gascogne, rôle des ZPS dans la conservation de ce groupe faunistique » (CALLARD et al, 2018)

Période étudiée 2011-2016 :

- Observations depuis la côte ou lors des déplacements en mer des oiseaux
 - Données Wetlands International (oiseaux hivernants), réseau des observateurs de Bretagne Vivante Ornithologie
- **51 espèces** recensées sur la ZPS répartis en 13 familles (diversité spécifique élevée)
- Importance de la ZPS en période migratoire et hivernale



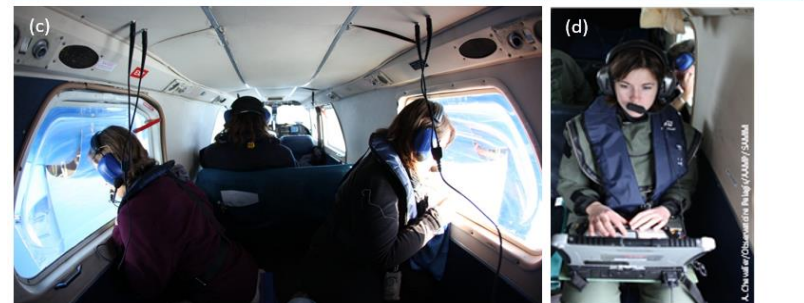
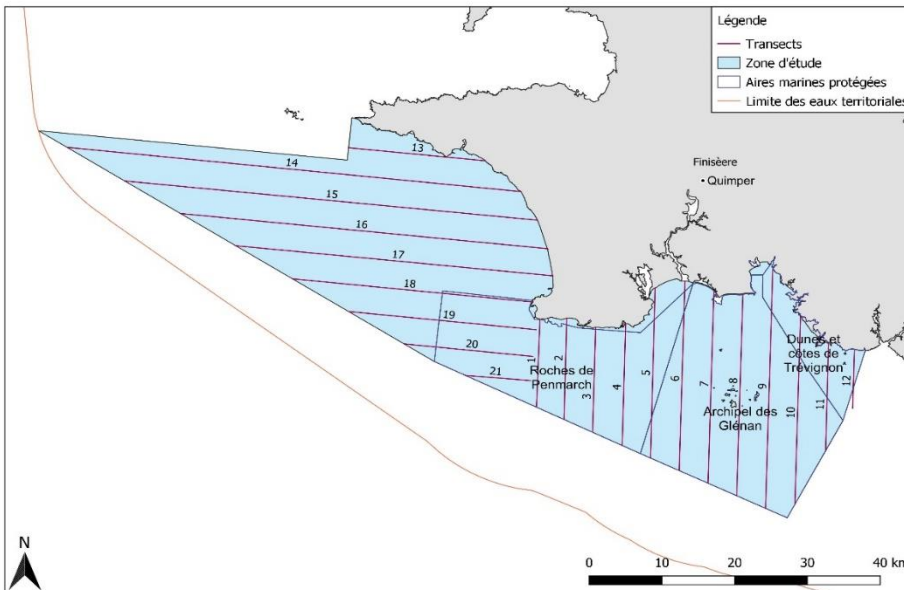
- Rôle secondaire pour la nidification pour les 3 espèces nicheuses: goéland argenté, marin et cormoran huppé (effectifs faibles) MAIS ENJEU MAJEUR pour le GCI
- Complète le rôle de la ZPS des Glénan en termes de zones fonctionnelles en mer pour les colonies (Sternes notamment)

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Acquisition de connaissances – Mégafoane marine – CC1-2
Marché survol aérien

Campagne d'acquisition de connaissance sur la mégafoane marine en Finistère 2021-2023

- 1 survol aérien par saison sur 2 cycles annuels
- Observateurs embarqués couplés à de l'acquisition digitale géoréférencée
- Distribution spatio-temporelle, abondance, zone de densité max, activités des oiseaux, hauteurs de vol, direction



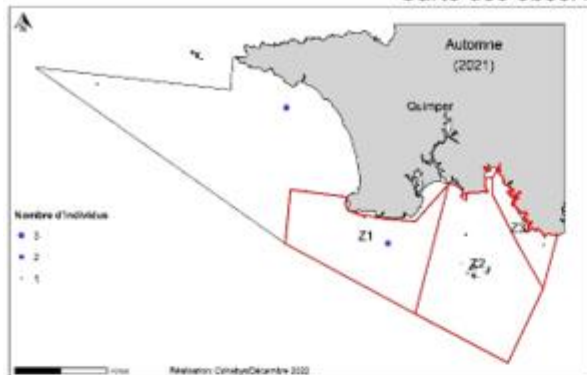
- Prolongation du marché, report du survol hivernal 2022-2023 à cette année

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

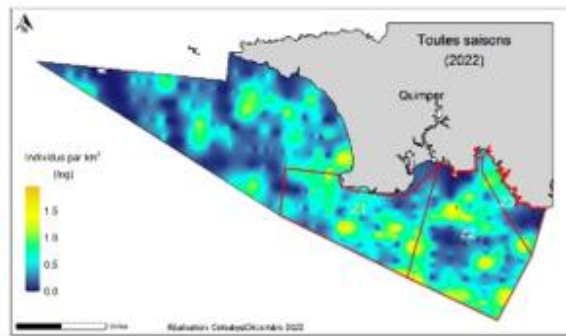
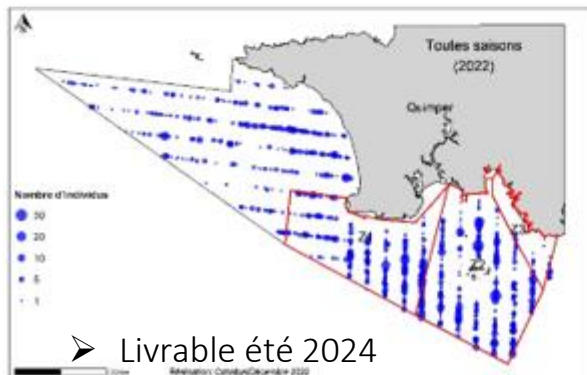
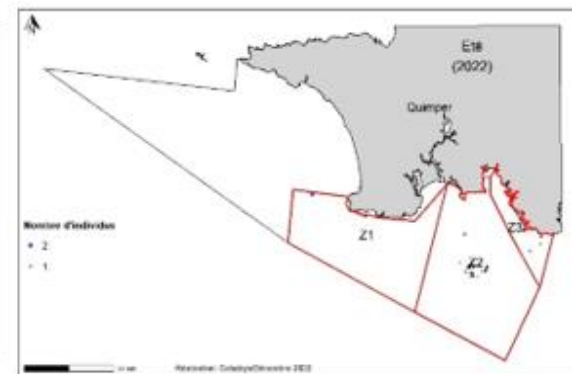
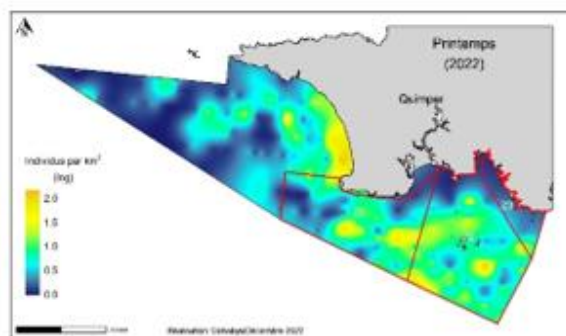
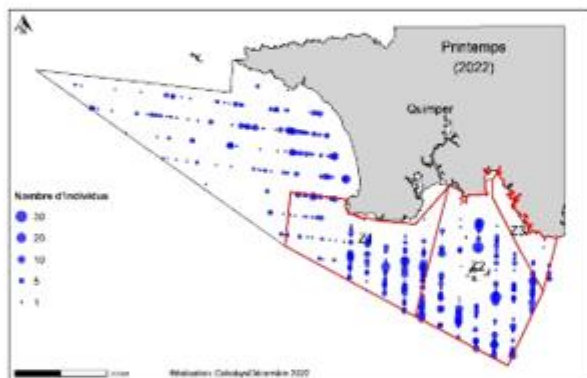
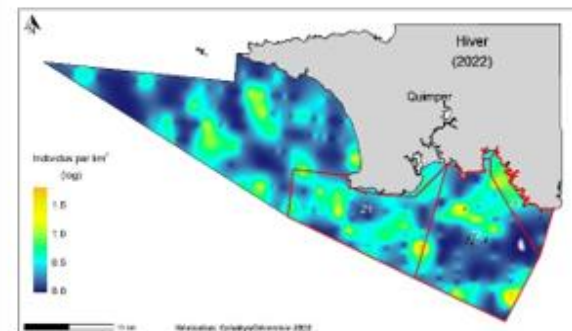
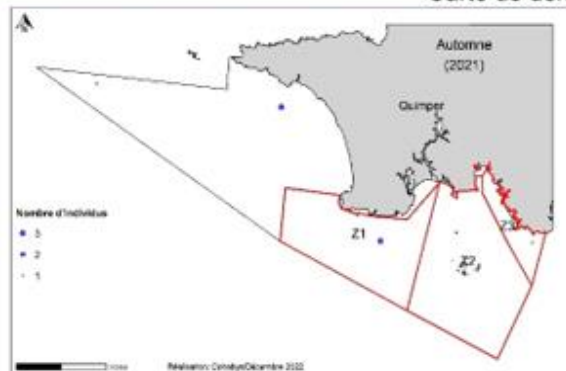
Acquisition de connaissances – Mégafaune marine – CC1-2

Marché survol aérien

Carte des observations des alcidés



Carte de densité des alcidés



Cohabys OFB

Z1 = ZPS/ZSC-Roches de Portmarch (FR53120694FR530208)
Z2 = ZPS/ZSC-Archipel des Glénen (FR5310057FR530023)
Z3 = ZPS/ZSC-Ouessant et Ouessant de Trévignon (FR5312010FR530049)

Source:
- Zone d'étude: OFB
- Observations aériennes: Cohabys - L'Avion Jaune - Wpss
Système de coordonnées: EPSG:2154-IGF93/Lambert-93/AG GRS 1989

➤ Livrable été 2024

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Actions de sensibilisation – CS1

Sensibilisation des structures et prestataires nautiques et de leurs adhérents/clients

Démarche menée à l'échelle des 3 sites Natura 2000 en 2017 :

- Plaque de sensibilisation à destination des structures de sports et loisirs nautiques
[Présentation des enjeux Natura 2000 + Bonnes pratiques](#)
- Mise à jour début d'été 2023 (ajout d'une page dédiée aux phoques + élasmobranches)



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances et gestion des interactions habitats-pêche à pied de loisirs – MH3

FINISTÈRE SUD

EDITEE LE :
12/2020



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 19 au 23 août 2020 - Pays Fouesnantais



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 19 août 2020
- Compté le 20 août 2020
- Compté le 21 août 2020
- Compté le 22 août 2020
- Compté le 23 août 2020



■ Sites comptés
■ Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays Fouesnantais

12 sites comptés
1379 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
7 compteurs mobilisés
Communauté de communes du Pays Fouesnantais - Esprit Nature

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Hébergement : Routes05 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



- ✓ **467** pêcheurs à pied ont été comptés sur une partie des estrans du territoire de CCA en **2020**
- ✓ **351** pêcheurs à pied ont été comptés sur une partie des estrans du territoire de CCA en **2022**
- ✓ **345** pêcheurs à pied ont été comptés sur une partie des estrans du territoire de CCA en **2023**
- Des secteurs très fréquentés connus dans le site : Anses du Minaouët-Pouldohan, Kersaux, Saint-Laurent et Saint-Jean

Actions à poursuivre

- Besoin de prévoir des actions de sensibilisation (diffusion outils; rappel de la réglementation; sensibilisation enjeux/pressions)
- Suivi sur certains secteurs pour caractériser les pratiques; état des hermelles / champs de blocs
- Poursuivre le comptage annuel



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion – PO2

Ramassage manuel des déchets dans les laisses de mer

- Contrat marin Natura 2000 à la Commune de Nevez
- Financement du temps d'agents et de saisonniers chargés de l'entretien du littoral consacré au nettoyage de plage (avril à décembre)



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

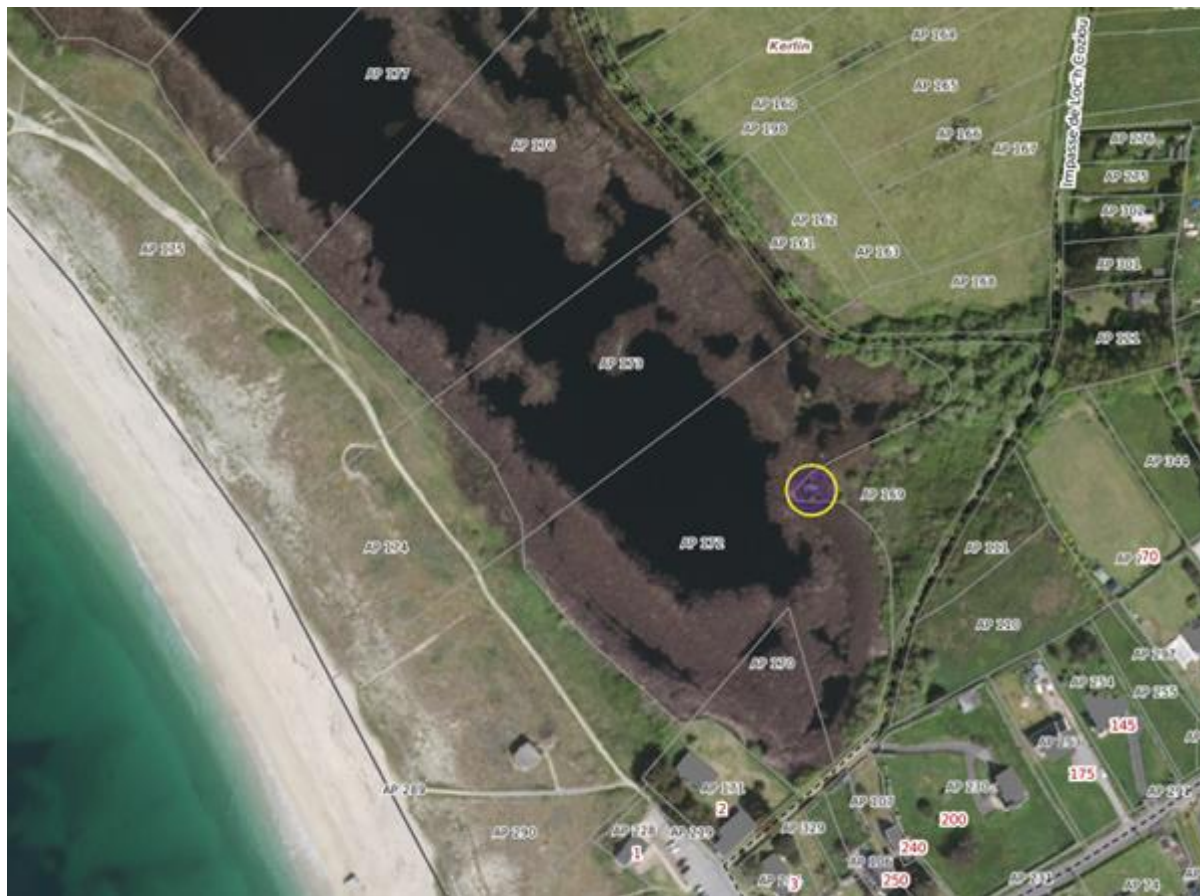
Entretien des milieux – TF4

Fauches arrières-dunaires (2017-2019-2020)



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Entretien des milieux – TF4
Arrachage de saules (2021)



Loc'h Coziou



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances et lutte contre l'atterrissement des étangs– NA2
Étrépage & faucardage (2018 & 2017-2020-2021)



Loc'h Ven



Loc'h Vring

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Entretien des milieux – TF4

Pâturage intermittent via convention avec les exploitants



Loc'h Coziou



Loc'h Lougar

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances et lutte contre les espèces invasives – TF5

- Plan de gestion « Appel à projets - Espèces exotiques envahissantes » validé pour 3 ans opération « coup de poing » en 2024



Loc'h Lougar

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances et lutte contre les espèces invasives – TF5



Loc'h Roz

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Amélioration des connaissances et lutte contre les espèces invasives – TF5
Arrachages de Rosiers rugueux et de Jussies



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Protection des espaces de nidification du gravelot à collier interrompu – SP2



Récapitulatif du suivi des gravelots à collier interrompu de 2010 à 2023

Années	Nombre de couples	Nombre de nids	Nombre de nids en échec	Pourcentage d'éclosion (en %)	Nombre de poussins	Nombre de jeunes à l'envol	Taux de survie des poussins (en %)	Succès reproducteur
2010	14,5	43	37	14	19	4	21	0,28
2011	14	32	26	19	15	7	0,47	0,5
2012	7	21	17	19	9	3	33	0,43
2013	8	18	16	11	4	3	75	0,38
2014	4	14	9	36	11	5	45	1,25
2015	6	15	6	60	26	17	65	2,83
2016	9	22	13	41	23	16	69	1,78
2017	17	26	18	31	23	11	48	0,65
2018	14	26	21	29	14	8	57	0,57
2019	10	19	8	58	25	11	44	1,1
2020	13	24	17	29	18	9	50	0,69
2021	15	24	21	12	9	3	33	0,2
2022	8	27	13	52	38	9	20	1,125
Moyenne	11	24	17	31	18	8	47	0,91
2023	13	14	2	85	27	4	15	0,31

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Pré-cartographie des bancs d'hermelles à Raguenez – CC1 & CC2



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Approche participative – CP1
Le 07/11/2023



Tristan Guillebot de Nerville



La Salamandre tachetée

Salamandra salamandra

La Salamandre tachetée est un amphibien dont la longévité approche une vingtaine d'années !

Aspect / Son corps noir est largement taché de jaune ou d'orangé, jusqu'au jaune or vif. Ces tâches forment deux bandes latérales plus ou moins régulières. Elle possède quatre membres épais terminés par des doigts et orteils non palmés ; sa queue est cylindrique et arrondie à son extrémité.

Alimentation / Toutes sortes d'invertébrés trouvés au sol (coléoptères, chenilles, vers de terre...) ; les larves sont opportunistes et consomment des invertébrés aquatiques pour l'essentiel, mais peuvent aussi être cannibales.



Évaluée



Protégée



espèce déterminante Znieff

Europe Monde



Liste rouge

Biologie-éthologie / Son activité est nocturne et se déroule de février-mars à octobre-novembre, mais on peut croiser son chemin durant l'hiver s'il fait doux.

Le reste du temps, elle hiverne seule ou en groupe, sous des pierres, dans divers trous et dans des cavités de bois morts.

Écologie / Cette espèce privilégie les forêts de feuillus ou mixtes. Encore largement distribuée sur l'ensemble du territoire métropolitain, la Salamandre tachetée souffre de la destruction de ses habitats aquatiques de reproduction et pâtit grandement de la circulation routière lors des migrations de reproduction.

Petit rappel

Que fait-on aujourd'hui ?

Tout d'abord, un grand merci pour votre participation !
Nous vous souhaitons de pouvoir observer des salamandres aujourd'hui, si ce n'est pas le cas, vous saurez comment procéder à l'avenir pour participer à la préservation de cet animal fabuleux.

Le protocole

L'objectif de ce protocole est d'estimer les tendances temporelles (occurrence et abondance) des populations. Le principe général est de suivre des parcours où l'espèce est présente donnant ainsi des indications démographiques sur la population locale : est-elle en expansion, stable ou en régression ?

- 1/ Suivre un « transect », c'est à dire de marcher tranquillement sur un parcours linéaire
- 2/ La largeur du transect doit être de 10 m maximum, et sa longueur doit être comprise entre 10 m et 1 000 m
- 3/ De parcourir le transect et d'y compter les salamandres pendant 30 min maximum (lors d'un passage au minimum), avec une vitesse de marche ralentie
- 4/ Si vous souhaitez réaliser un deuxième passage dans la foulée, remettez les compteurs à 0, et recomptez de nouveau les salamandres observées.

Les précautions à prendre



Afin d'éviter tout dérangement, laissez nous votre adresse email, nous vous enverrons les photos de votre soirée !

Crédits : INPN/AMBN - Société herpétologique de France



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) - 2023

5

Exploitants

38

Parcelles

45

Hectares en Natura 2000

3

Mesures

- ESP 3&4
- OUV 2

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Révision des enjeux habitats marins - CC1

Méthode OFB de hiérarchisation des habitats marins

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu

=

Sensibilité aux pressions physiques (MNHN)

Fort	3
Moyen	2
Faible	1

+

Représentativité (% Manche-Atl)

33 – 100 %	4
15 – 33 %	3
2 – 15 %	2
1 – 2 %	1
0 – 1 %	0

+

Fonctionnalité écologique

Habitat structurant le fonctionnement de la SRM et/ou Habitat d'espèce à enjeu fort pour le site	+1
--	----

+

Spécificité locale

Faciès particulier unique au niveau SRM et/ou Habitat isolé ou en limite d'aire biogéographique	+1
---	----

Les indices de responsabilité sont classés pour déterminer une priorisation des enjeux sur notre site

1 à 2

3 à 4

5 et plus

Enjeux secondaires

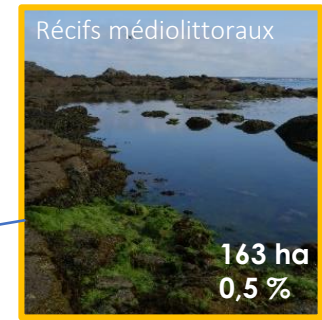
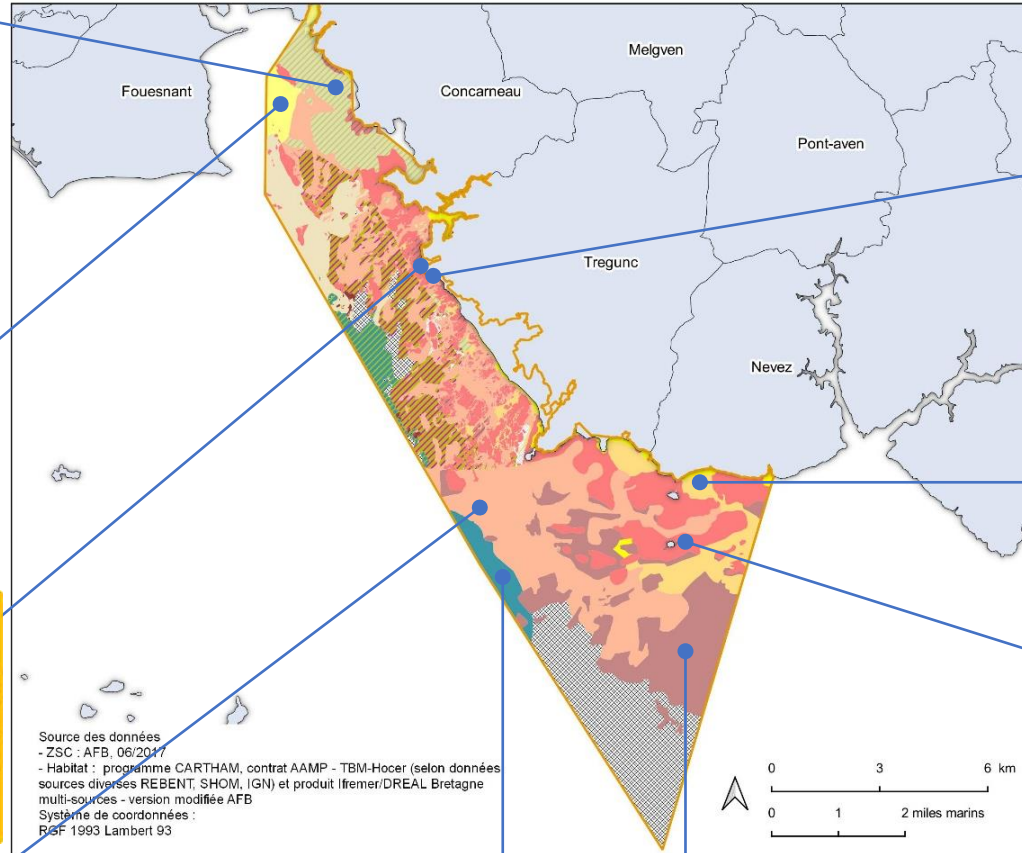
Enjeux moyens

Enjeux forts

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Révision des enjeux habitats marins

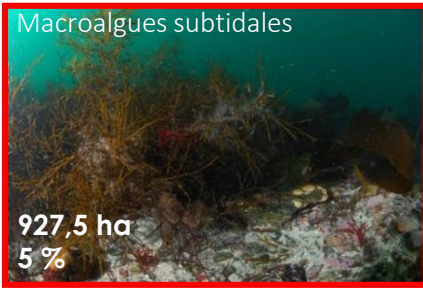
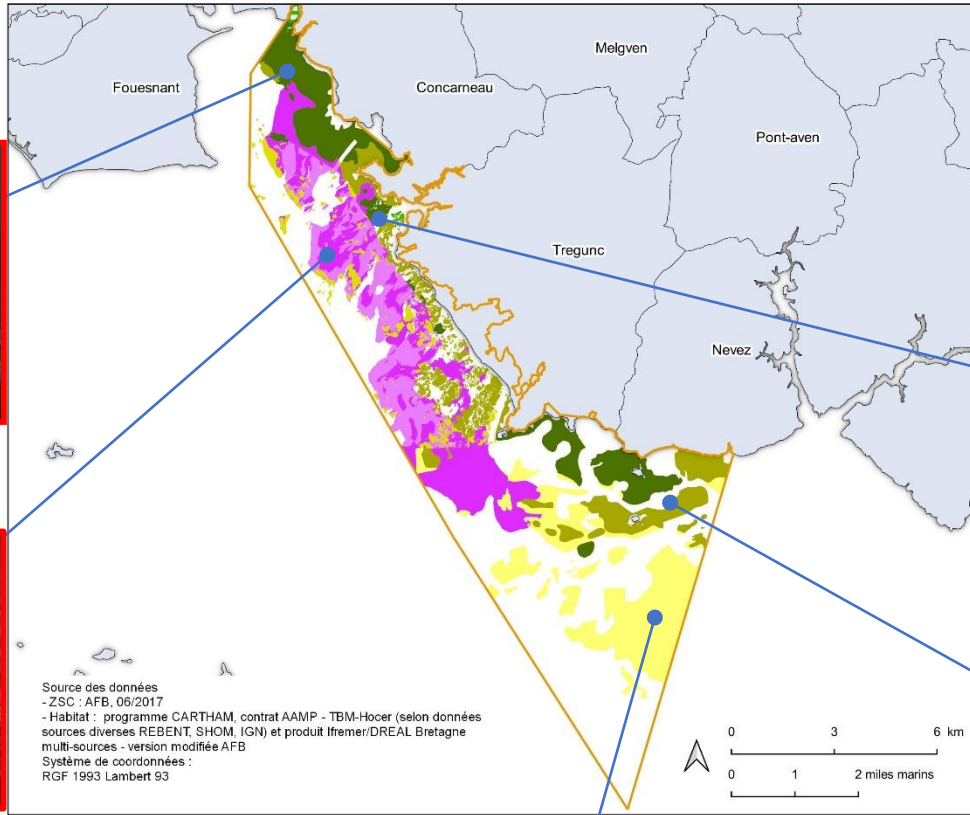
SITES NATURA 2000 DUNES ET COTES DE TREVIGNON Habitats élémentaires



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

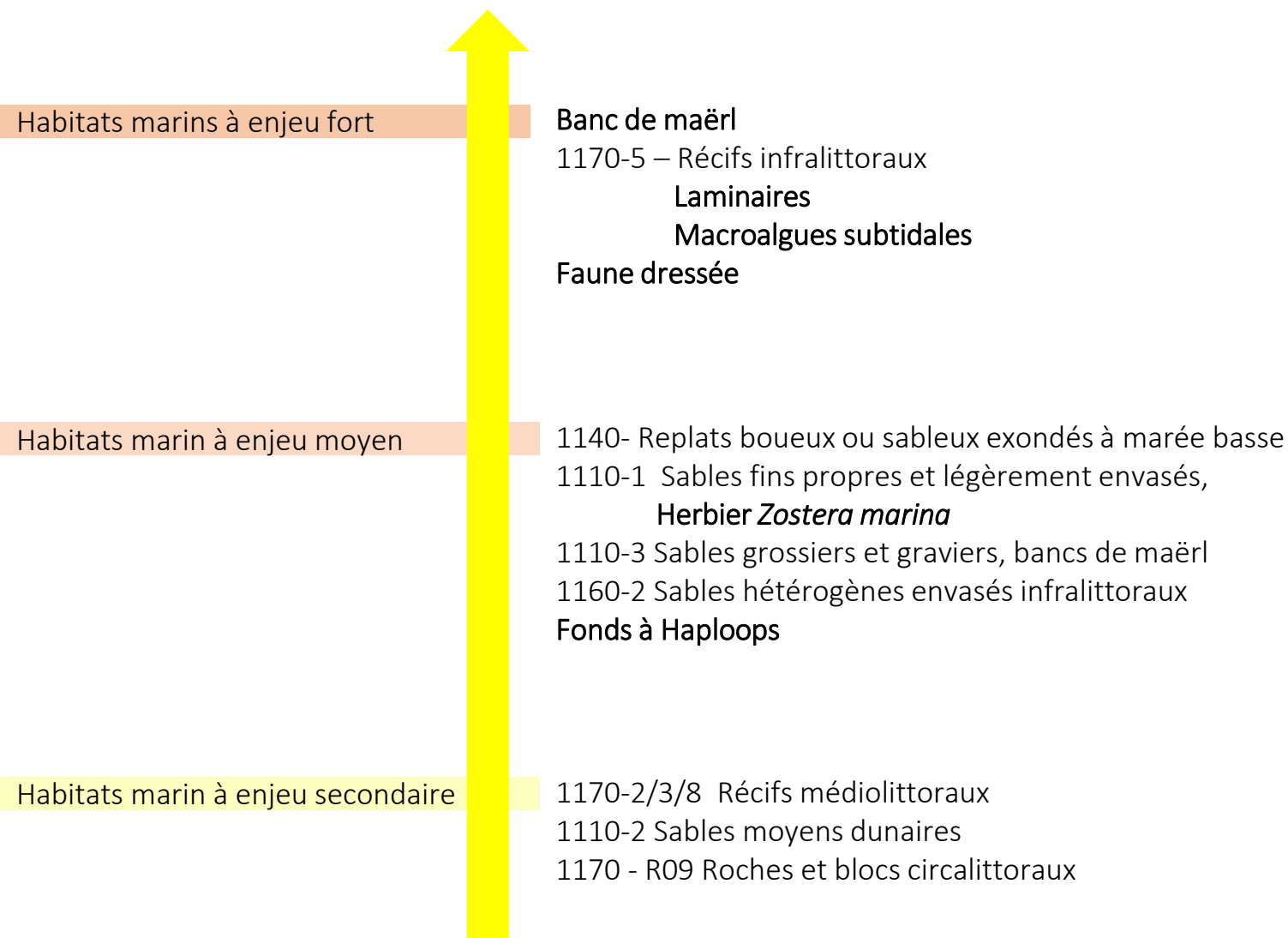
Représentativité de l'habitat et sensibilité aux pressions physiques
Habitats particuliers

SITES NATURA 2000 DUNES ET COTES DE TREVIGNON Habitats particuliers



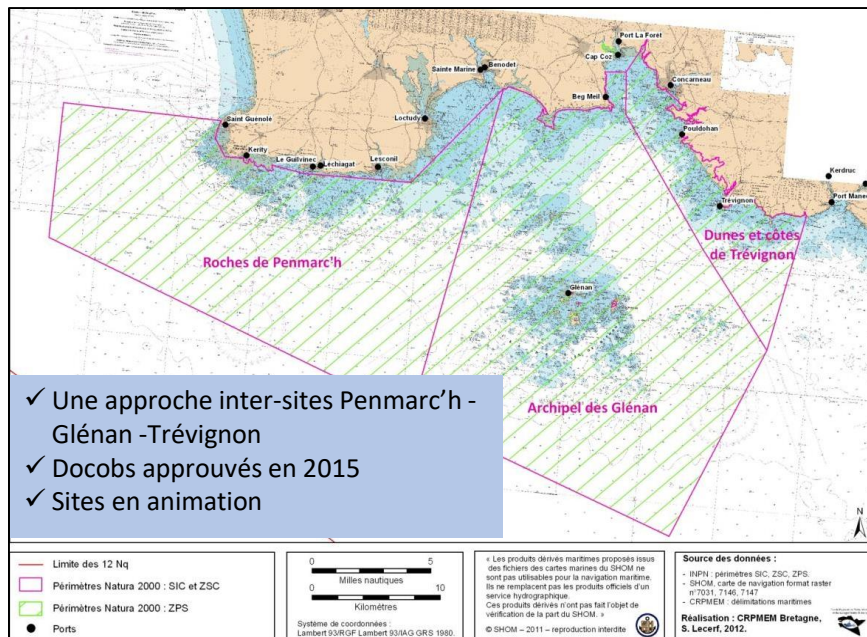
3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Révision des niveaux d'enjeux de conservation



3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats



- Mesures communes aux 3 DocObs concernant l'exploitation des ressources halieutiques
- MH6 : Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013 (mise à jour, 2022)
- MH4 : Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée et les habitats Natura 2000

➤ Loi du 08 août 2016 « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » : traduction dans le code de l'environnement (art L.414-4), **activités de pêche professionnelle désormais visées par une étude environnementale appelée « Analyse des Risques Pêche ».**

➤ Méthode du Guide technique national ARP 2022: <https://www.natura2000.fr/outils-et-methodes/guides-et-ouvrages/arp-n2000>

Groupe de travail organisé le 19 novembre 2021

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
Cadre opérationnel

- **Financement :**
FEAMP
- **Partenariat :**
CRPMEM Bretagne / OFB.
- **Comité de suivi du projet :** Etat (Prémar, DIRM, DREAL, DML29), OFB, CRPMEM, CDPMEM29/22/56/35, opérateurs des sites Natura 2000.

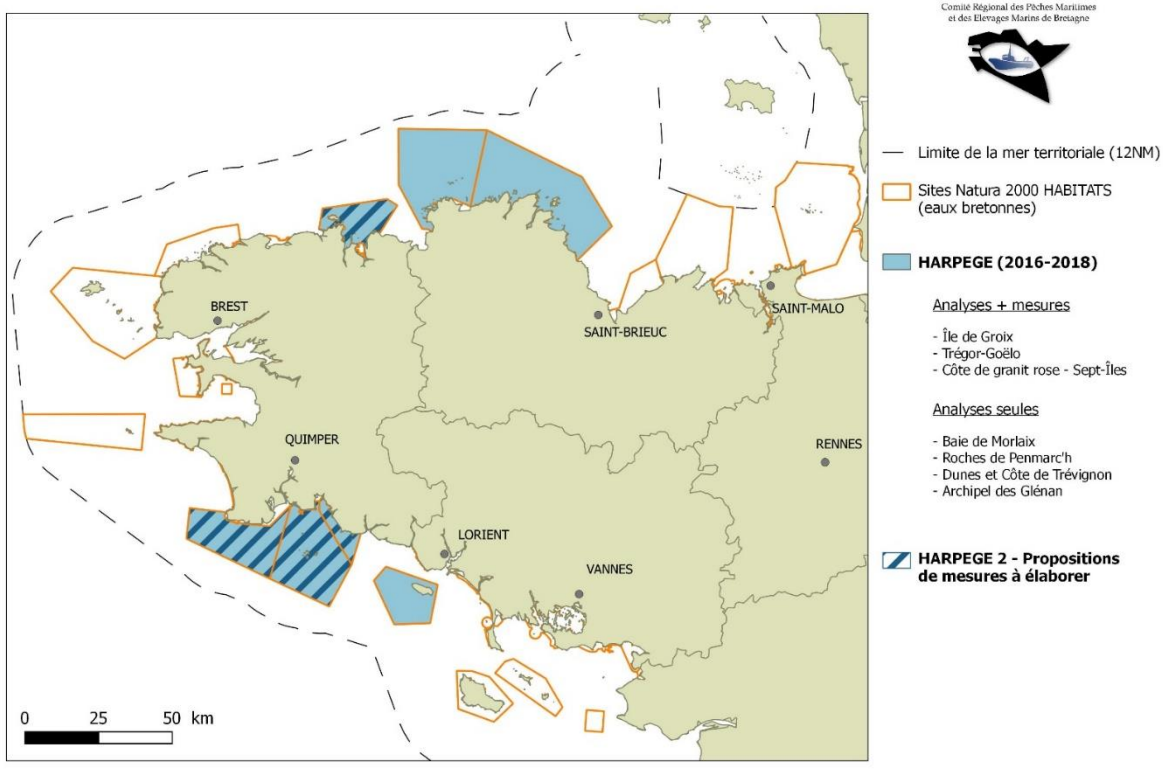
Projet HARPEGE (2016-2018)

Réalisation des analyses de risques

Projet HARPEGE 2 (2018-2020)

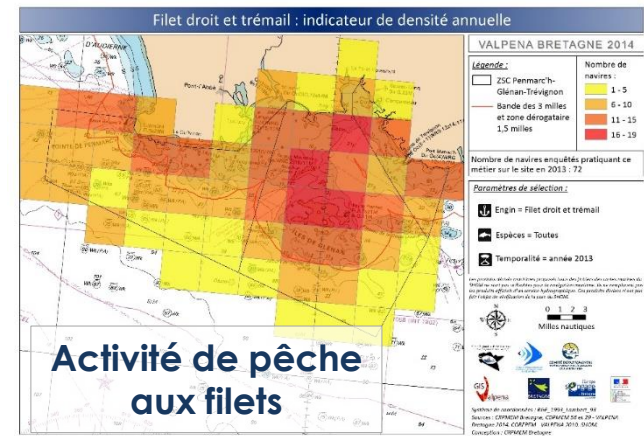
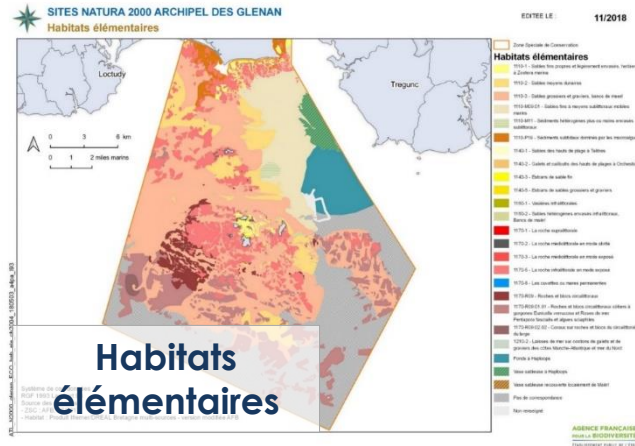
Elaboration des propositions de mesures

Sites Natura 2000 inscrits dans les projets HARPEGE et HARPEGE 2

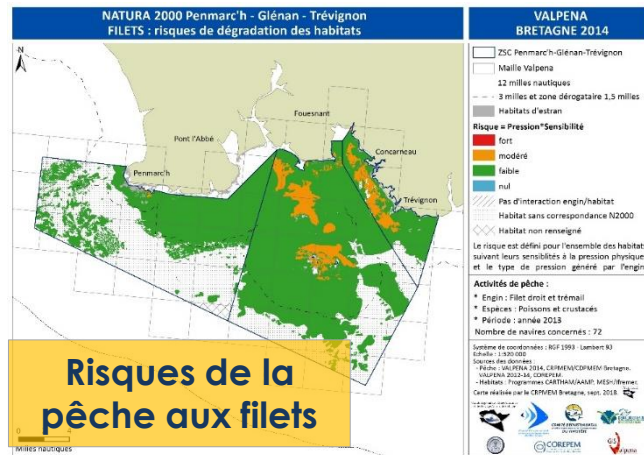


3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
Illustration des résultats



Matrice de **sensibilité** de chaque habitat et faciès particulier (MNHN 2016), aux différentes **pressions physiques générées par les engins de pêche** (Ifremer 2018)



Risques de la pêche aux filets

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
 Risque de dégradations et propositions de mesures

Risques nul / faible

Chalut pélagique, ligne, bolinche, plongée. Casier et palangre (hors mouillages sur herbiers et maërl), et filets (hors mouillages et engins sur herbiers et maërl).

➔ Absence de mesure

Risques modéré / fort

+ niveaux d'enjeux des habitats



+ paramètres contextuels

Habitats élémentaires / Habitats particuliers	Bolinche	Chalut de fond à poissons et céphalopode	Drague à lançon	Drague à coquille St-Jacques	Drague à bivalves	Casier	Palangre	Filet	Mouillages filet, palangre, casier	Ligne	Plongée
1110-1- Sables fins propres et légèrement envasés / Herbiers <i>Zostera marina</i>				(enquêtes)	(enquêtes)						
1110-1- Sables fins propres et légèrement envasés - peu-ensavés					(enquêtes)						
1110-2- Sables moyens dunaires			(enquêtes)	(enquêtes)	(enquêtes)						
1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl			(enquêtes)								
1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl - Bancs de maërl			(enquêtes)		(enquêtes)						
1110-M09.01-Sables fins à moyens sublittoraux mobiles marins					(enquêtes)						
1140-3 - Estrans de sable fin			(enquêtes)	(enquêtes)	(enquêtes)						
1160-2- Sables hétérogènes envasés infralittoraux. Bancs de maërl					(enquêtes)						
1160-2- Macro-algues subtidales				(enquêtes)	(enquêtes)						
1170-2- La roche médiolittorale en mode abrité			∅	∅	∅						
1170-5- La roche infralittorale en mode exposé			∅	∅	∅						
1170-5- Faune dressée (épifaune)			∅	∅	∅						
1170-5- Forêt de laminaires			∅	∅	∅						
1170-5- Macro-algues subtidales			∅	∅							
1170-R09.01.01- Faune dressée			∅	∅							
1170-R09- Faune dressée (épifaune)				∅							
Fonds à Haploops											
Vase sableuse à Haploops											
Vase sableuse recouverte localement de Maërl-Présence de maërl					(enquêtes)						
Non renseigné	NR			NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Pas de correspondance	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC	PdC

Principe général (Comité de suivi Etat/OFB/comités du projet HARPEGE 2) :

Au regard des enjeux socio-économiques et des risques, la profession souhaite se concentrer sur les priorités de conservation. L'OFB et le CRPMEM, en accord avec les services de l'Etat, proposent de prioriser la réduction des risques sur les habitats les plus sensibles, qui concentrent les plus forts enjeux de conservation (en particulier les faciès à herbiers et maërl) à l'échelle des 3 sites Penmarc'h/Gléan/Trévignon.

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
 Risque de dégradations et propositions de mesures

➤ Bilan des mesures identifiées et des conclusions retenues pour les risques forts et modérés

Niveaux d'enjeu	Habitats élémentaires / Habitats particuliers	Drague à coquille St-Jacques	Filet	Mouillages Filet, Casiers, Palangre
Moyen	1110-1- Sables fins propres et légèrement envasés / Herbiers Zostera marina		Sensibilisation	
Moyen	1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl	∅ (priorité maërl)		
Fort	1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl - Bancs de maërl	Mesure spatiale d'interdiction de draguer dans le maërl	Sensibilisation	
Moyen	1110-M09.01-Sables fins à moyens sublittoraux mobiles marins	∅ (priorité maërl)		
Moyen	Vase sableuse à Haploops	∅ Faible interaction spatiale, priorité maërl		
?	Vase sableuse recouverte localement de Maërl-Présence de maërl	Mesure spatiale d'interdiction de draguer dans le maërl	Sensibilisation	

Conclusion des comités de suivi HARPEGE du 08/10/2019 au 04/12/2020

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
Risque de dégradations et propositions de mesures

➤ **Filets et mouillages des engins dormants (casiers, filets, palangres) / herbiers de *Zostera marina* et Bancs de maërl (1110-3 et 1160-2)**

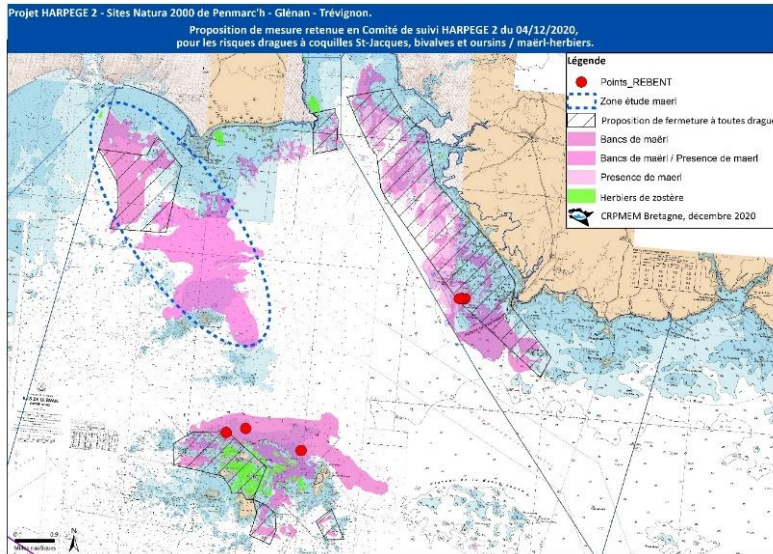
➔ **Proposition de sensibilisation des pêcheurs aux enjeux de conservation des herbiers et du maërl (projet RESPECT) :**

- ✓ **Actions d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs sur les intérêts écologiques associés aux herbiers de zostère et bancs de maërl.**
- ✓ **Transmission de la cartographie des herbiers de zostère et des bancs de maërl du site, compatible avec les ordinateurs de bord.**
- ✓ **Incitation à éviter les herbiers et le maërl pour la pose des engins, ou à adapter leurs pratiques (adapter les lestages pour qu'ils ne s'accrochent pas).**

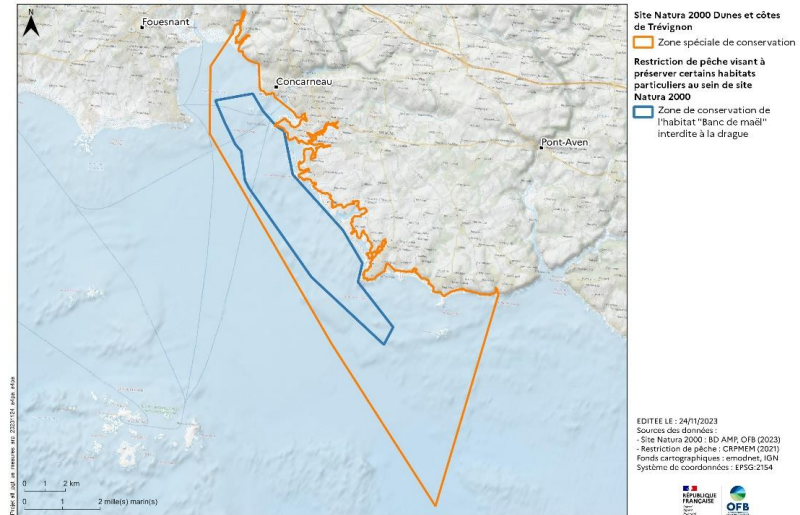
3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
Risque de dégradations et propositions de mesures

- Drague à coquille St-Jacques sur Glénan et Trévignon + Drague à bivalves et drague à oursin sur Glénan.



SITE NATURA 2000 DUNES ET CÔTES DE TRÉVIGNON
Mesures issues de l'analyse risque pêche dans le site Natura 2000



- ✓ **Zones de fermetures spatiales à toutes dragues sur 4 secteurs de maërl** : la pointe de Beg Meil, la zone au sud-ouest de la pointe de Moustierlin, Les Glénan, et Trévignon :
 - Superficie de maërl préservée : 2130 ha, soit **près de 37% du maërl des Glénan et Trévignon.**
 - Superficie d'herbier préservée : 134 ha, soit **près de 40 % du total des herbiers des sites Glénan et Trévignon.**
- ✓ **Inscription de l'interdiction de draguer dans les herbiers dans la réglementation pêche** sur la totalité du gisement coquiller, dont l'emprise concerne les deux sites Natura 2000 Glénan et Trévignon.

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats
Perspectives et mise en œuvre des mesures

- Afin que les propositions de mesures réglementaires concertées avec les pêcheurs soient effectives dès la campagne de pêche 2021/2022, elles ont été intégrées dans les délibérations Coquilles St-Jacques, Bivalves et Oursins des secteurs Concarneau Les Glénan du 17/09/2021.

Ces 3 délibérations ont été approuvées par arrêtés du préfet de Région du 19/10/2021.

- Mise en œuvre de suivis associés à la mesure (état initial de l'habitat si nécessaire, évolution/efficacité de la mesure)
- Adaptation des mesures au besoin en réponse aux nouvelles connaissances


3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats

Perspectives et mise en œuvre des mesures – Projet RESPECT

Différentes mesures de sensibilisation nécessaires pour répondre aux risques modérés des arts dormants avec les habitats prioritaires, et pour accompagner les mesures réglementaires des arts traînants.

Projet RESPECT (2018-2021) porté par le CRPMEB Bretagne : Actions d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs sur la localisation et les intérêts écologiques associés à ces habitats, et la nécessité de continuer à y limiter ou éviter les activités.



OBJECTIFS :

- Sensibiliser les pêcheurs professionnels à la biodiversité marine
- Valoriser et développer les pratiques de pêche durable
- Répondre aux engagements du CRPMEB (analyses de risques N2000)

Echelle de travail
Bretagne (dans et hors AMP) et pêcheurs professionnels bretons

Partenaires
5 Comités des pêches bretons
COFIL : OFB, Etat, CNPMEB, scientifiques...

Financement
FEAMP Mesure 40 - volet 4
Co-financement FFP

🔗 **Création d'outils de communication variés et transmission aux professionnels via de multiples canaux**

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats

Perspectives et mise en œuvre des mesures – Projet RESPECT



Descriptif de l'habitat/ espèce

Intérêts halieutiques (zoom espèce)

LES ROCHES PROFONDES À FAUNE FIXÉE

Les roches « littorales » se rencontrent globalement à partir de 20 m de profondeur. Avec la diminution de la lumière, la flore se raréfie pour laisser place à des espèces de faune fixée qui colonisent les substrats rocheux (sponges, gorgones, ascidies, roses de mer...).

L'Iroise et le sud Bretagne se caractérisent par la présence exceptionnelle du Corail arborescent jaune *Dendrogygia* corrigera.

DOM SUR...

La langoustine rouge (*Decapoda*) est un crustacé qui se rencontre dans les zones littorales. Elle se rencontre en eaux bretonnes depuis quelques années, grâce à plusieurs programmes de suivi et restaurations mis en place par les professionnels.

Impact de la pêche

Ce que dit la réglementation

- La durée d'immersion autorisée des filets est limitée : relative quotidienne pour les filets, sauf pour les filets de maillage > 220 mm (3 nuits maximum).
- Langoustierage : la remise à l'eau des femelles graines est obligatoire et la taille de capture est de 11 cm en Bretagne, afin de préserver les femelles mères et de pérenniser le stock.
- Les bourreaux et araignées clairs doivent être remis à l'eau.

⚠️ **En attendant** que les évolutions réglementaires concernant la pêche de la langoustine rouge (modifications annuelles liées à l'évolution de l'état du stock et des données scientifiques).

Adopter les pratiques

- Arts loebaux : éviter de pêcher à proximité immédiate des riefs, pour limiter les risques d'ovaires, de crochets et d'arrachage de faune fixée.
- Arts dormants : éviter de poser les engins à proximité immédiate des riefs, en cas de forts courants et de houle pour limiter les risques d'encroûtement.
- Remettre à l'eau les femelles graines de homard.
- Signaler aux cornilles les captures de langoustes ou homards marqués
- COPMCM des Côtes d'Ivoire : 02 16 20 14 18
- COPMCM de Finistère : 04 30 30 55 23 (ou 02 10 10 58 00).

Réglementation

Recommandations de pratiques durables

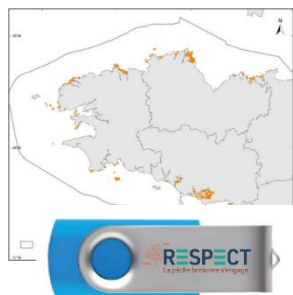
Témoignage d'un professionnel

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages de Bretagne

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Conclusions analyse risque pêche habitats

Perspectives et mise en œuvre des mesures – Projet RESPECT



Couches géographiques



Témoignages vidéo



Support d'intervention de formation



Expositions itinérantes et fixes



Site internet : <https://www.respect-peches-durables.org>

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Projet CASPER

Caractérisation de l'impact environnemental des engins de pêche perdus en mer)

Mener une action expérimentale sur le littoral sud de la Cornouaille pour :

➔ Améliorer les connaissances sur la problématique des engins de pêche perdus ou abandonnés en mer, grâce à la mobilisation des usagers du territoire pour :

- ✓ évaluer la quantité,
- ✓ identifier la typologie,
- ✓ localiser,
- ✓ comprendre les conditions dans lesquelles ça arrive (nature des fonds, météo, pratique...)

-> Comment?

- Questionnaires pêcheurs pros / plaisanciers
- Sollicitations des plongeurs et chasseurs pour signaler leurs observations

➔ Tester une opération d'enlèvement d'une partie des engins

➔ Sensibiliser les pêcheurs professionnels et plaisanciers à cet enjeu

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Projet CASPER

Résultats du projet

Mobilisation des plongeurs et chasseurs sous-marins :

62 engins de pêche perdus localisés grâce à **35** signalements

34 zones de pêche cartographiées

Bilan de l'opération d'enlèvement

57 engins de pêche perdus remontés en **46 heures** de plongée représentant environ **10m³**



Retour d'expérience sur l'opération

- Un nombre de signalements d'engins perdus relativement faible au regard de l'activité de pêche professionnelle et de loisirs connue sur la zone côtière d'étude,
- Des coordonnées géographiques d'engins perdus pas toujours suffisamment précises,
- Les résultats par observation des plongeurs limités par la bathymétrie et le type de site fréquenté,
- La majorité des engins retrouvés dans un état dégradé et non pêchant : un phénomène de pêche fantôme qui semble donc être relativement limité sur la zone d'étude.

3 Bilan de mise en œuvre du document d'objectifs

Projet CASPER

Un phénomène mieux compris

61 enquêtes réalisées auprès des pêcheurs professionnels et plaisanciers.

93% des pêcheurs ont déjà perdu un engin

Fréquence : **Rare** pour la majorité des pêcheurs

Engins les plus perdus :



CASIERS
59 %



PALANGRES
ET LIGNES
29 %



FILETS
12 %



Les pêcheurs professionnels parviennent la plupart du temps à récupérer leur matériel (grappinage, sollicitation de plongeurs professionnels).

Causes des pertes :



Propositions

et perspectives

- Impliquer les plongeurs de loisir, institutionnels et scientifiques dans la recherche et le balisage d'engins perdus,
- Encourager les usagers de la mer à déclarer leurs observations d'engins perdus sur Fish & Click, travailler sur la fiabilité et la précision de l'information collectée,
- Axer les efforts sur les filets fins en nylon, potentiellement les plus impactants pour la faune, et sur les épaves,
- Encourager les pêcheurs de loisirs novices à se tourner vers les associations de plaisanciers locales pour bien préparer leurs sorties pêche et maîtriser l'usage des engins,
- Assurer une veille sur les évolutions technologiques et les porter à connaissance des pêcheurs (balise de géolocalisation, matériaux biodégradables, etc.).

Découvrez le film du projet :



Le film et tous les documents du projet sont disponibles en ligne sur le site web du CRPMEM Bretagne :

<https://www.bretagne-peches.org/projets/casper/>

4 Actualités et perspectives

4 Actualités et perspectives

Perspectives

- Arrêté de protection de biotope Gravelot
- Contrats Natura 2000
- Cartographie des habitats
- Poursuite des actions en cours

4 Actualités et perspectives

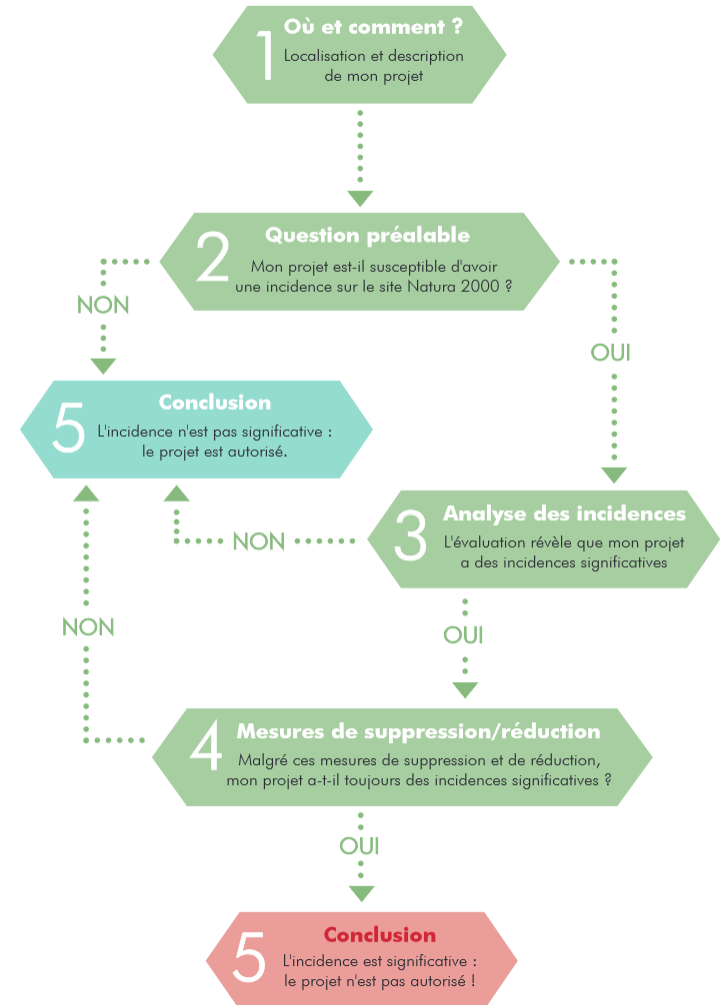
Actualités

Évaluations d'incidences - Un outil cadré par le code de l'environnement

- vérifier la **compatibilité d'un projet avec les objectifs de conservation du site Natura 2000** (espèces et habitats d'intérêt communautaire)
- intégrer les enjeux du site le plus en amont possible et si impacts significatifs/notables = mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction (séquence « ERC » à intégrer)
- vise un **équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines**

Cette EIN est de la responsabilité et à la charge du porteur de projet
⇒ accompagnement possible de l'opérateur N2000 pour réaliser cette analyse des incidences

Les étapes



Sauf si :
- raison impérieuse d'intérêt public majeur
- absence de solution alternative et mise en place de mesures compensatoires

4 Actualités et perspectives

Actualités

Évaluations d'incidences - Plateforme SIMS

* SIMS c'est quoi ?

Un **guichet unique** pour les manifestations : déclaration et demande d'autorisation qui vise à simplifier les procédures et faciliter la transmission des différentes pièces du dossier entre les services concernés

* Instruction

Si sur une seule commune ⇒ responsabilité du maire

Si sur au moins deux communes ⇒ sous-préfecture de Brest

(contact : sp-brest-epreuves-sportives@finistere.gouv.fr)



Plateforme disposant de plusieurs potentialités tels que:

- dessiner le parcours avec l'outil cartographique intégré (positionnement signaleurs, points de ravitaillement, etc) permet de savoir si potentiels conflits avec d'autres parcours
- connaître les manifestations/ calendrier
- gestion centralisée, etc

4 Actualités et perspectives

Actualités

Mise à jour du site internet

The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website for the site "Dunes et côtes de Trévignon". At the top, there is a logo for Natura 2000 and the site name. A search bar and a "Se connecter" button are also visible. Below the header, there is a navigation menu with options like "Découvrir Natura 2000", "Découvrir le site", and "Suivre et participer à la conservation". The main content area features a large green background image of dunes. A white box contains the text: "Partez à la découverte des trésors du site 'Dunes et côtes de Trévignon'". Below this, a large white box with a black border contains the heading "Bienvenue sur le site Natura 2000 'Dunes et côtes de Trévignon'". Underneath the heading is a map of the site area, with a blue shaded region indicating the Natura 2000 site. A white box is overlaid on the map, containing the text: "Vos référents Natura 2000", "Une observation ou une déclaration concernant une espèce, un milieu ?", "N'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes.", and a green button labeled "Contact local".

Les dernières actualités

20/11/2023

Merci pour votre participation à la "Nuit des Dragons"!

Un petit souvenir de cette soirée...

4 Actualités et perspectives

Perspectives

Démarche « Zone de protection forte » (ZPF)

- Une mesure à mettre en œuvre dans le Programme d'actions du Document Stratégique de Façade (DSF) : fiche AT 01
«Développer le réseau des zones de protection forte et en renforcer le contrôle »
- Le décret du 12 avril 2022 définit la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre

Critères de définition d'une ZPF :

- 1) Porte sur la biodiversité remarquable définie par les enjeux écologiques forts et majeurs de la DCSMM (annexe 5 du Document Stratégique de Façade – DSF)
- 2) Est prioritairement mise en place au sein d'une aire marine protégée
- 3) Dispose d'une réglementation particulière des activités permettant de diminuer très significativement voire de supprimer les principales pressions sur les enjeux écologiques justifiant la protection forte
- 4) S'appuie sur un document de gestion, élaboré par l'organe de gouvernance de l'AMP considérée, définissant des objectifs de protection et un système d'évaluation de l'efficacité du dispositif
- 5) Bénéficie d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités

Cible surfacique de 3 % de ZPF pour la façade NAMO dans les eaux côtières et au large.

4 Actualités et perspectives

Perspectives
ZPF

Secteur DCSMM	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteurs d'étude ZPF existantes	Enjeux environnementaux identifiés dans le cadre du DSF
	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteurs d'étude ZPF potentielles	
22	17	Trévignon	Enjeux forts - habitats biogéniques : banc de maërl

- Les bancs de maërl constituent l'habitat à enjeu fort sur ce site à cibler à minima pour la démarche ZPF

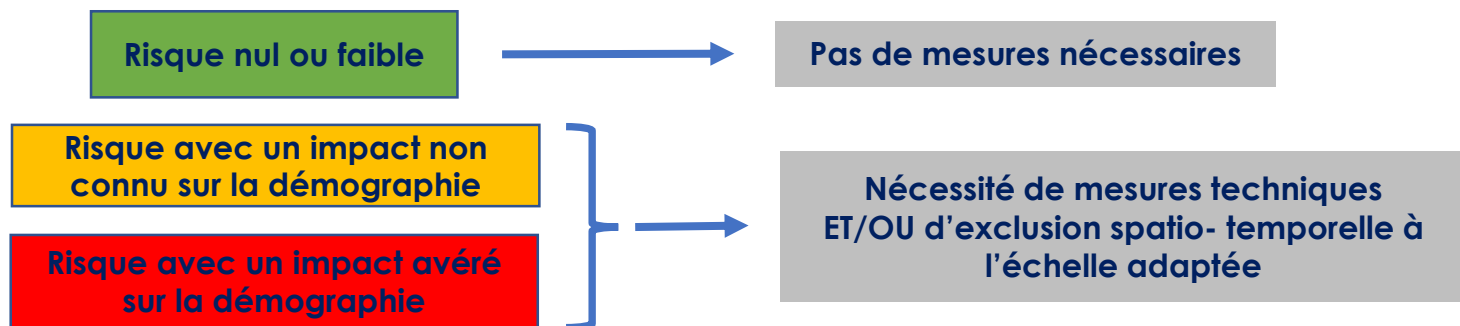


4 Actualités et perspectives

Perspectives

Démarche Analyse Risque Pêche (ARP) sur les espèces – Cadre technique

- S'intéresse principalement aux captures accidentelles (oiseaux, mammifères, poissons...) liées à la pêche professionnelle.
- Analyse à l'échelle biogéographique (Etape 1) puis à l'échelle des sites Natura2000 (Etape 2).
- Risques classifiés pour chaque couple engin/espèce étudié de la manière suivante :



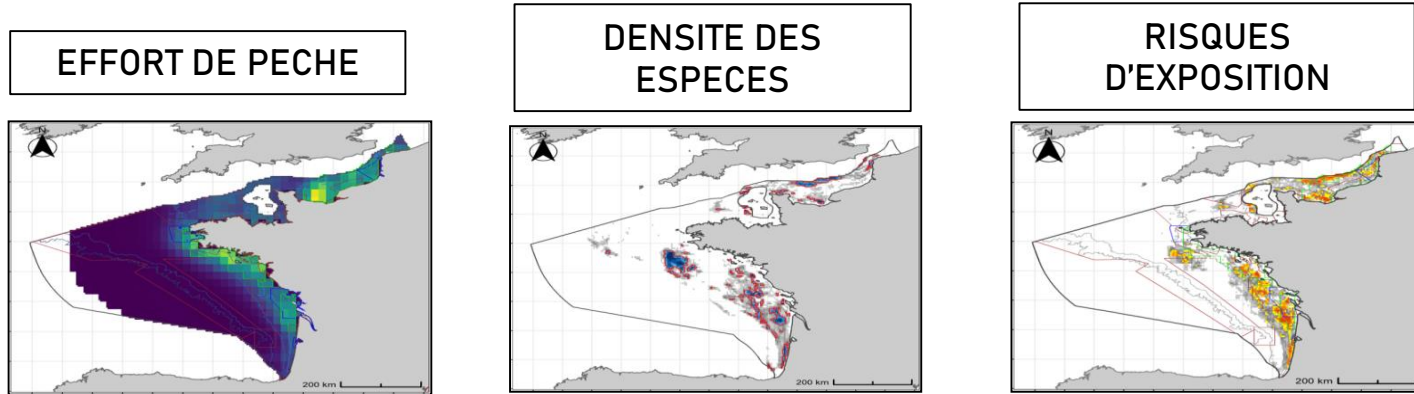
- Analyse financée par un projet FEAMPA (OFB et comités des pêches) : 2023/2026, 7M€.

4 Actualités et perspectives

Perspectives

Démarche Analyse Risque Pêche (ARP) sur les espèces – Cadre technique

Etape 1 : Analyse des risques de captures à l'échelle biogéographique



- Constitution d'un GT dédié à l'échelle de la façade, présidé par la PREMAR, pour décliner les résultats de l'étape 1 vers l'étape 2
- A venir : observations en mer, enquêtes, tests de moyens pour éviter les captures

Etape 2 : Analyse des risques à l'échelle du site Natura 2000

- Pour les captures accidentelles si des données plus précises existent à cette échelle (espèces, activités de pêche, interactions, captures, zones fonctionnelles...)
- Pour les autres pressions si elles existent (dérangement, compétition trophique...)
- Concertation à mener à l'échelle du site Natura 2000

Des questions ?



Crédits photos : ® Mairie de Trégunc - ® OFB

